Sofia DIMA
Universitatea "Dunărea de Jos", Galați, România

LA KOINE COLONIALE LATINE DE LA GAULE ROMAINE

A la veille de la conquête de la Gaule par les Romains, les royaumes gaulois ne s'entendaient pas entre eux : ils se faisaient souvent la guerre et appelaient quelquefois les Romains à leur secours. La conquête de la Gaule se fit en deux étapes distinctes. D'abord, en 125 av. J.-C., les Romains ont occupé la Narbonnaise (sud-est de la Gaule), région qui comprenait à cette époque-là le Languedoc, la Provence, le Dauphiné et la Savoie. Ils venaient à la demande de la cité de Marseille qui avait besoin d'aide pour se protéger contre les invasions des Barbares. Les cités gauloises de cette région contrôlaient les grand-routes de commerce comme la route de l'étain et du cuivre (de la Bretagne à Massalia par les sources de la Seine), ce qui représentait un avantage pour les Romains. Un autre avantage était le fait que cette région constituait un passage convenable entre l'Italie et l'Espagne. Et voilà donc des raisons suffisantes qui ont plaidé en faveur de la soumission de tout le pays.

En 59 av. J.-C., le Sénat désigna Jules César comme proconsul des provinces de la Gaule Cisalpine et de la Narbonnaise. C'est le moment où les Helvètes, menacés par les Germains, ont émigré vers l'ouest. César s'est posé en libérateur des cités gauloises menacées. A la suite de deux campagnes très rapides, en 58 et en 57 av. J.-C., il a refoulé le chef germain Arioviste au-delà du Rhin et a soumis les Belges révoltés. En même temps, il s'est efforcé de persuader les cités gauloises d'accepter la protection des Romains.

Cette politique a soulevé de violentes résistances. César a dû mobiliser jusqu'à dix légions et faire de sanglantes représailles. A la fin de l'année 53 av. J.-C., on aurait pu croire la Gaule pacifiée. Soudain, à la suite d'une assemblée de druides, un soulèvement général s'est produit. Vercingétorix, un noble arverne, en a pris la direction. Il a fait subir aux Romains de cuisants revers, mais il s'est laissé enfermer par César dans l'oppidum d'Alésia et il a été obligé de se rendre. Il a capitulé dans cette cité en 51 av. J.-C. tout en devenant le symbole de l'amour pour la liberté et l'indépendance des Gaulois.

Une colonisation intelligente

Ce que l'on peut apprendre des récits historiques c'est que les Romains ont pratiqué une colonisation intelligente. Ils ont implanté partout leur système administratif et, de cette façon, ils ont transformé profondément le pays conquis. Ils n'ont imposé pas vraiment le latin aux vaincus; ils ignoraient simplement les langues de ces « barbares », mais ils se sont organisés pour que le latin devînt indispensable. Et pour ce faire, ils avaient leurs méthodes de « latinisation » : un Edit de l'empereur romain de Caracalla accordait la citoyenneté romaine à tous les Gaulois qui n'étaient pas esclaves[1]. Les personnes qui y aspiraient devaient adopter les habitudes, le genre de vie, la religion et la langue de Rome.

Un autre moyen de latinisation a été l'armée car les vaincus devaient fournir d'importants effectifs à l'armée romaine qui était commandée en latin. De leur côté, certains Romains recevaient des terres dans le pays conquis, terres choisies de façon stratégique car les Romains voulaient établir ainsi des colonies de peuplement ce qui fît pénétrer le latin jusque dans les campagnes. En plus, les Romains ont construit un vaste réseau routier fait de chaussées dallées qui

BDD-A3335 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:46 UTC)

permettaient d'atteindre rapidement les régions les plus reculées. Ces routes servaient au transport des troupes militaires, des marchandises et des messageries de la poste impériale, bref, un ensemble tout aussi efficace pour propager le latin. Ensuite ils ont installé des écoles, ils ont apporté le christianisme, bref, ils ont introduit la modernité. Et pour que les Gaulois puissent accéder à une vie plus large, à des idées neuves, à une autre façon de concevoir la politique, il leur fallait parler latin. Le gaulois en est mort petit à petit.

Comme on l'a vu, le français n'en a gardé qu'une soixantaine de mots.

Par conséquent, la romanisation linguistique a été un processus lent, non imposé, mais conduit d'une façon intelligente et habile. L'élimination progressive du gaulois a dû s'étendre sur plus de cinq siècles. Paradoxalement la victoire du latin en gaule coïncide presque avec la chute de l'Empire romain d'Occident[2].

Les peuples allogènes de l'Empire romain et leur langue

L'histoire de toutes les langues d'Europe est étroitement liée à la répartition géographique des peuples, aux invasions, aux expansions territoriales et non en dernier lieu à la sociologie tellement complexe des langues en contact. La Romania ou l'ensemble du territoire sur lequel on parlait le latin, comprenait la Péninsule ibérique, sans la région basque, la Gaule jusqu'au Rhin, les pays germaniques situés au sud du Danube, les pays balkaniques non hellénisés, l'Afrique du Nord et en une certaine mesure la Grande Bretagne jusqu'aux frontières de l'Écosse.

La domination politique, administrative et linguistique commencera à reculer d'abord devant les invasions germaniques, ensuite slaves, anglo-saxonnes et finalement arabes. Du point de vue territorial, la Romania perd la Dalmatie, une partie du versant Nord des Alpes, une partie de la Grande Bretagne et l'Afrique du Nord. La Roumanie actuelle et les îles anglo-normandes résisteront encore. Ensuite, dans des régions insuffisamment romanisées, on verra des parlers antérieurs à la conquête romaine, reprendre vigueur et bannir le latin qui d'ailleurs n'avait pas eu assez de force pour s'imposer : c'est le cas des parlers de la région basque (au sud de la France actuelle) ou de la Bretagne (au nord-ouest de la France actuelle).

L'assimilation des peuples conquis n'a pas été sans effet dans la langue. Tout l'Empire romain connut une longue période de bilinguisme latino-celtique, latino-germanique ou gréco-latine (selon le cas), qui commença dans les villes pour gagner lentement les campagnes. Au Ve siècle, l'unilinguisme latin était atteint, et les langues celtiques avaient toutes disparues. Seules les ethnies vassales associées à la défense de l'Empire purent conserver leur langue.

Rome garantissait en effet l'autonomie administrative et linguistique à certains peuples en échange de leur participation à la défense militaire contre des ennemis insaisissables tels que les pirates, les pillards et les nomades. Les Gallois en Grande-Bretagne, les Bretons en Bretagne, les Basques en Espagne, les Berbères en Afrique, les Arméniens, les Albanais et les Juifs en Orient furent chargés de la police locale et purent ainsi conserver leur langue comme instrument véhiculaire . C'est ce qui explique la survivance des langues comme le gallois, le basque, le berbère, etc. Partout ailleurs, la latinisation s'accomplit, sauf en Orient où le grec remplaçait le latin. La majorité des populations conquises délaissèrent peu à peu leur propre langue pour adopter celle du vainqueur.

Si jusque vers 600 le latin écrit reste uniforme, même dans ses emplois vulgarisants, à partir du VIIe siècle, les textes commencent à présenter des traits qui vont ultérieurement caractériser les langues romanes.

A l'oral c'est un processus d'osmose qui se produit. D'une part, les peuples allogènes ne retiennent du latin que ce qu'il a de plus usuel et de plus facile.

BDD-A3335 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:46 UTC)

D'autre part, la langue des peuples conquis vient influencer et enrichir ce latin quotidien, rustique, qui, grâce à ce processus d'emprunt, devient de plus en plus nuancé et se différencie d'une province à l'autre. C'était le « rusticus sermo », « pedestris sermo », « usualis sermo, rusticitas », qui s'était visiblement écarté de « sermo urbanus », très conservateur et particulièrement rigide dans ses règles. Il convient de supposer avec Bernard Cerquilini qu'il y avait :

> "*[…] de bien réelles disparités régionales et dialectales, dans un si vaste empire, qui allèrent s'accroissant à mesure que cet Empire s'affaiblissait ; toutefois, les forces centripètes dépassaient les forces centrifuges. […] Après 600, les forces centrifuges commencent à l'emporter, et les facteurs de diversité priment*"[3].

Tout en restant donc, dans les milieux aristocratiques, la langue de Cicéron réglée par les normes d'une grammaire rigoureuse, fixée et illustrée par des écrivains de génie, le latin s'est aussi diversifié sous l'influence des populations conquises. Par conséquent, l'idée d'UN latin familier et parlé est profondément fausse. Cette langue de tous les jours, était en fait un latin régional parcellé en fonction des solidarités locales. Et si les savants ont voulu faire voir une symétrie entre les deux niveaux, classique et populaire, ce n'est que pour des raisons méthodologiques car le latin parlé était à vrai dire hétérogène et avait plusieurs visages en fonction de la région dans laquelle il était parlé.

La méthode des comparatistes est la même partout quel que soit le domaine de la recherche. S'occupant des sources qui permettent la connaissance du latin au sud-est de l'Europe, Haralamb Mihăescu[4] analyse surtout les épigraphes et les documents littéraires. Mais il ne s'arrête pas à cela. Le linguiste cherche aussi à mettre en évidence dans quelle mesure les langues romanes de cette zone, (le dalmatien, istro-roumain et le roumain tout aussi que les langues balkaniques (le grec, l'albanais, le bulgare et le serbo-croate) enrichissent, par leurs emprunts au latin, les connaissances mêmes sur cette langue mère.

Et, comme Bernard Cerquilini l'a bien observé, le problème de la disjonction de deux idiomes, du continu et du discontinu est une des apories de la linguistique historique qui se voit incapable de désigner le moment de l'évolution qui, par accumulation d'un nombre suffisant de traits nouveaux se transforme en système. Car comment désigner et fixer dans le temps le saut, d'une langue à l'autre, comment pouvoir découper de façon précise le continuum des changements ? Ion Gheţie renforce cette idée d'impossibilité d'une datation précise surtout quand il s'agît de périodes révolues d'une langue, en disant qu'un tel essai se placerait "entre l'arbitraire et la fantaisie"[5].

La romanisation linguistique de la Gaule

La « romanisation » de la Gaule a été un processus lent qui a duré jusqu'à l'arrivée des peuplades germaniques (Ve siècle). Pendant de longues années la population mixte du pays a vécu dans le bilinguisme : le gaulois et le latin populaire se côtoyaient chaque jour et ont fini par donner un autre idiome, le gallo-roman. Au IIIe-IVe siècles, le latin avait déjà acquis une physionomie particulière en Gaule. La fin de l'assimilation complète du gaulois par le latin est placée vers le Ve siècle.

Mais voilà que l'unité même de l'Empire romain, qui aurait dû assurer une certaine unité linguistique, commençait à s'effondrer. La décentralisation du pouvoir administratif, l'assimilation des élites locales, le droit à la citoyenneté romaine, la disparition des écoles publiques, l'introduction d'une partie de l'office religieux en *sermo vulgaris* ont conduit à une perte de prestige pour les Romains et leur langue et, parallèlement, à une provincialisation linguistique. La langue a subi

BDD-A3335 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:46 UTC)

en fait la même décomposition que l'Empire. Quelle était donc la nature du latin de la Francia (occidentalis)? Par quoi se distinguait-t-il et comment préfigurait-t-il le français à venir ?

La koinè coloniale latine en Gaule

Si la recherche philologique a pu déceler quelques éléments caractéristiques du système phonologique et lexical du gaulois, pour ce qui est de sa grammaire, le peu de textes et d'inscriptions qui sont parvenus jusqu'à nos jours n'ont pas permis d'en déceler des règles précises. Voilà l'opinion d'un historien de la langue à ce sujet:

> "*La littérature orale créée par les druides nous manque malheureusement pour nous permettre d'apprécier jusqu'à quel degré le gaulois avait été cultivé. On reste là-dessus sur sa faim. On a l'impression que cette langue trop tôt disparue a été étouffée avant qu'elle pût atteindre l'assouplissement d'un idiome de citadins raffinés*"[6].

La situation du latin est totalement différente. Au moment de l'arrivée des Romains en Gaule (que ce soit la première arrivée, en 121 av. J.-C., ou bien l'établissement définitif, en 51 av. J.-C.), le latin avait déjà subi une évolution. Le latin classique ne subsistait que dans les castes élitistes mais restreintes de la religion, de l'administration, de la justice et des lettres pour les membres desquelles l'art de bien parler y était pour quelque chose. Pour le reste de la population, c'est le latin parlé qui s'est implanté majoritairement en Gaule, mais cela ne s'est pas passé sans que celui-ci subît quelques influences venant de la part du gaulois.

L'affaiblissement des règles du latin classique par l'ignorance de ceux qui l'employaient et par la perte des traditions à cause d'une évolution sociale et politique chaotique, conduit vers un latin écrit, évidemment non classique, fortement influencé par les changements phonétiques enregistrés déjà par la langue quelques siècles auparavant. Notons en quelques-uns pour voir déjà quelle est la base de départ de l'analyse :

(a) sonorisation des consonnes momentanées [p], [t], [k] > [b], [d], [g] et des consonnes intervocaliques ;
(b) diphtongaison [e] > [ie] : *pedre* > *pierre* ;
(c) transformation de « b » intervocalique en « v » : *faba* > *fève* ;
(d) disparition du « g » intervocalique : *augustum* > *aoust* ;
(e) disparition du « d » intervocalique : *sudare* > *suer* ;
(f) remplacement du deuxième cas latin (Genitivus) par des constructions prépositionnelles avec « *de* » ;
(g) remplacement du troisième cas latin (Dativus) par des constructions du type *ad* + nom ;
(h) addition de la voyelle [i] (prothèse) devant un [s] : *isperare* > (fr. mod.) *espérer* ;
(i) palatalisation de « c » [k] et « g » devant « a » : *castellum* > *chastel*, *gallina* > *geline* (anc. fr. : « poule ») ;
(j) réduction de syllabes (syncope) spécialement dans les mots composés d'une syllabe non accentuée : (lat.class.) *positus* > (lat. vulg.) *postus* ;
(k) réduction de la terminaison du parfait *-avit* à *-aut* ;
(l) changement de [k] et de [t] suivis de yod en [ts] (assibilation par palatalisation) : *tertia* > *tercia* ;

BDD-A3335 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:46 UTC)

(m) assimilation : le phonème [n] communique à un phonème contigu un ou plusieurs traits articulatoires ; « n », « m », « mn » ou « m » sont prononcés [n] : *semita* [σεμτα] > *sente* [σa)τ] ;
(n) perte de la valeur phonétique du graphème « h » qui commence à être omis à l'écrit aussi : *cohortem* > *corte(m)* ;
(o) affaiblissement fréquent de *non* en *no* ;
(p) tendance de « qu » à se réduire à « c » devant « o » ou « u » : *quomodo* > *comodo*, *quotidianu* > *cotidianus* ;
(q) confusion de plus en plus fréquente entre « e », « i », « o » et « u » en finale de mot ce qui aura de sérieuses implications pour le système casuel, etc.

Ces changements phonétiques du latin vulgaire ne se font pas voir dans les textes latins de la période de leur apparition, mais dans les premiers textes « français » rédigés, traduits ou retranscrits à partir du IXe siècle. Vu que toutes ces modifications n'ont pu être récupérées que plus tard, nous ne pouvons pas nous prononcer avec précision, et aucun linguiste n'a pu le faire d'ailleurs, sur la chronologie exacte des faits. Tout ce que nous pouvons faire est de les présenter consciencieusement en respectant leur appartenance à une branche ou autre de la langue : prononciation, orthographe, morphologie, syntaxe ou lexique. En fait, ce que les textes du IXe ou Xe siècle nous offrent à voir ce sont des phénomènes qui ont commencé à se produire bien avant le Ve siècle et c'est en raison de leur caractère régulier, systémique qu'ils ont été enregistrés et décrits par les spécialistes car les situations accidentelles n'ont pas fait l'objet de commentaires soutenus.

Dans le domaine de la phonologie, la distinction quantitative (voyelles brèves / voyelles longues) qui caractérisait le système vocalique du latin classique est remplacée par une distinction qualitative (voyelles ouvertes / voyelles fermées). D'autres changements tout aussi importants ont été : la réduction des paroxytons, la chute des syllabes finales non accentuées et la diphtongaison presque généralisée des voyelles dans les syllabes frappées d'accent.

L'histoire de l'accent est assez intéressante. L'indo-européen avait deux accents : l'accent expiratoire et l'accent musical. Avec le temps, ces deux types d'accent connaissent une répartition inégale dans les diverses langues sorties de cette source : ou bien ils se mêlent ou bien il y a l'un des deux qui prévaut. En français moderne, ainsi qu'en grec, c'est l'accent mélodique qui est prédominant. En latin, il y a eu d'abord un accent musical doublé d'un très fort accent d'intensité frappant la première syllabe du mot ce qui a fait les voyelles post toniques s'amuïr. Ensuite, l'accent d'intensité a disparu et à partir du IIe siècle av. J.-C. jusqu'au IVe siècle, c'est l'accent musical régi par la loi des trois syllabes (« regímen », « ascĕndo », « tétŭgĭ ») qui s'est imposé. Finalement, vers le IVe siècle, cet accent musical recommence à être doublé d'un accent expiratoire.

De ce point de vue, les mots pouvaient être oxytons, paroxytons et proparoxytons. Oxytons étaient les mots qui comportaient un accent expiratoire sur la dernière syllabe (et en latin vulgaire, la plupart de ces mots étaient monosyllabiques : *ac, et, hoc, me, non,* etc.). Paroxytons étaient ceux qui comportaient l'accent sur la pénultième syllabe si celle-ci était longue : *hábet, máre, múri, pórta.* Proparoxytons étaient enfin les mots frappés d'accent sur l'antépénultième syllabe si la pénultième était brève : *véndere, cúmulus, cámera*.

D'un autre côté, les voyelles libres, non entravées des syllabes frappées d'accent avaient commencé à se diphtonguer, processus qui ne s'est pas produit avec les voyelles entravées des mêmes syllabes. En général, toutes les syllabes finales non accentuées ont disparu :

BDD-A3335 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:46 UTC)

(a) la voyelle « a » finale s'est affaiblie en [↔] orthographié « a », « o » ou « e » dans les premiers textes ;
(b) toute voyelle d'une syllabe finale non accentuée s'est affaiblie en [↔] et a survécu comme telle surtout si elle était l'unique support pour un groupe de consonnes qui la précédaient et qui ne pouvaient pas être prononcées autrement ;
(c) toute voyelle finale non accentuée a survécu si elle se trouvait en hiatus avec une autre voyelle accentuée qui la précédait.

Ces règles peuvent se résumer comme il suit : la seule voyelle finale non accentuée possible en ancien français, tout comme en français moderne, est « e », affaiblie en [□], et toute autre voyelle finale est par définition frappée d'accent ; par conséquent, tous les mots qui finissent en « e » sont obligatoirement oxytons. Les mots paroxytons ont pu rester comme tels ou bien ont pu devenir oxytons en fonction des altérations auxquelles la dernière voyelle a été soumise ou non: *pórta* > *pórte* reste paroxyton, tandis que *múri* > *mur, hábet* > *a, máre* > *mer* deviennent oxytons. Les proparoxytons enregistrent une syncope de la pénultième voyelle non accentuée ce qui fait que les consonnes que celle-ci sépare viennent en contact et, pour pouvoir être prononcées, elles ont eu besoin de s'appuyer sur la voyelle de la syllabe finale qui n'a plus disparu, mais qui s'est affaiblie en [↔] : *véndere* > *vendre*. Quelques mots proparoxytons sont néanmoins devenus des oxytons : *dígitum* > (anc. fr.) *doi, víridem* > (anc. fr.) *vert.*

Le processus de diphtongaison que nous avons déjà mentionné a affecté cinq voyelles sur les sept qui existaient à l'époque dans la prononciation (il n'y a que les voyelles [i] et [u] qui ne se sont pas diphtongées). Ce processus de diphtongaison s'est passé dans les conditions que nous venons de mentionner plus haut. En voilà quelques exemples :

[)E(] > [EE] > [iE] : *pédem* > (anc. fr.) *pié(t)* où « t » est prononcé [T]
[e#] > [ee] > [ei] : *fédem* > (anc. fr.) *fei(t)* > *foi*
[□#] > [□□] > [u□] : *bóvem* > (anc. fr.) *buof* > *buef*
[o#] > [oo] > [ou] : *dolórem* > (anc. fr.) *dolour*
[a] > [aa] > [aE] réduit en syllabe ouverte après à [E] : *máre* > (anc. fr.) *mer*

En général, les consonnes initiales ont été conservées, mais certaines consonnes intervocaliques ont enregistré des modifications ou elles ont simplement disparu : ***v**ita* > ***v**ie, de**b**ere* > *dev**o**ir, sa**p**ere* > ***savoir**, sec**u**rum* > *seür* > *sûr, au**g**ustum* > *aost* > *août*. Les consonnes sonores , devenues finales après la chute de la syllabe non accentuée, s'assourdissent : *vívum* > *vif.*

À un aperçu global, ce qui nous frappe c'est l'esprit analytique du latin vulgaire qui remplace peu à peu l'esprit synthétique du latin classique. En fait la chute de la déclinaison latine a été entraînée par les changements phonétiques subis par la langue. Le *–m* final de *panem* acquérant une résonance nasale finit par ne plus être prononcé au bout d'un certain temps. En outre, le *–ĭ* final avait une prononciation proche de *–e*. Cela faisait que *panem, pane* et *pani* fussent prononcés de la même façon. Et il s'agissait là d'un accusatif, d'un datif et d'un génitif. Pour en faire la distinction, les locuteurs devaient employer des prépositions. Au IVe et surtout au Ve siècle, celles ci avaient remplacé presque entièrement les morphèmes flexionnels casuels.

BDD-A3335 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:46 UTC)

L'effondrement progressif du système casuel à cause de la disparition des voyelles finales et de l'amuïssement des consonnes a pour conséquence l'emploi des prépositions pour marquer les fonctions des mots dans la phrase.

Les malheurs du système flexionnel

"*On sait qu'en latin classique la fonction des mots dans la phrase se marquait par les cas : la forme prise par le mot désignant la rose était* ROSA *si la rose était sujet (*ROSA PULCHRA EST *« la rose est belle »),* ROSAM *si c'était le complément d'objet direct (*ROSAM LEGO *« je cueille une rose »),* ROSARUM *si c'était le complément de nom au pluriel (*ODOR ROSARUM *« l'odeur des roses »), etc. Comme les syllabes finales n'étaient pratiquement jamais accentuées et que les consonnes finales se prononçaient de moins en moins, il fallait, si on voulait se faire comprendre, employer une préposition, naguère facultative, et devenue indispensable :* IN *« dans »,* SUPER *« sur », etc. Pour dire « je vais à Rome », au lieu du latin classique* EO ROMAM*, on avait pris l'habitude de dire* EO AD ROMA*, car on ne prononçait plus la consonne finale. L'affaiblissement des consonnes finales a aussi eu pour conséquence que le cas sujet (souvent en –s comme dans* PAULUS *« Paul ») ne se distinguait plus du cas objet (en –m comme dans* PAULUM*), ce qui entraînait une nouvelle contrainte pour l'ordre des mots. En latin classique,* PAULUS PETRUM VERBERAT *« Paul frappe Pierre » était l'équivalent de* PETRUM VERBERAT PAULUS*. Mais lorsque la prononciation est devenue* PAULU *et* PETRU*, il a fallu fixer la position du sujet avant le verbe et celle du complément d'objet après. C'est le nouvel ordre des mots qui a prévalu dans les langues romanes : en français, par exemple, tout est changé si, au lieu de dire* Paul frappe Pierre*, on dit* Pierre frappe Paul"[7]**.**

La même tendance à l'analycité est enregistrée dans le système comparatif qui conservait encore un nombre extrêmement réduit de formes synthétiques, mais qui préférait pour la plupart des adjectifs et des adverbes, tant pour le comparatif que pour le superlatif relatif, des formes composées de plusieurs éléments, comme par exemple la structure « Nombrant + Adj./Adv. + relateur » (pour la comparaison non inclusive) : *multu(m) fortis* ;

Effet de la tendance analytique de la langue, l'apparition de l'article a été l'un des phénomènes les plus intéressants. C'est par l'article que l'on présentait la personne ou l'objet en question. L'article défini présentait, par exemple, une personne ou un objet dont on avait déjà parlé, tandis que l'article indéfini les présentait quand il n'en avait pas encore été question.

L'article défini s'est formé à partir des pronoms démonstratifs latins *ille* et *ipse* affaiblis sémantiquement et il ne précédait au début que les termes qu'on pouvait se représenter par les sens, ce qui veut dire que les termes abstraits ne prenaient pas d'article défini. Parti d'abord de la forme *quidam*, l'article indéfini est peu à peu remplacé par *unus* considéré comme ayant plus de valeur affective et l'emploi de ce dernier s'est généralisé à partir du IVe siècle. Le pronom relatif *qui* commence à être employé tant pour le masculin que pour le féminin nominatif et *que(m),* pour l'accusatif.

Si la perte de la déclinaison est un processus qui s'étend du Ier au Ve siècle, les transformations et les nouvelles formes du système verbal n'apparaissent qu'après cette époque et vont s'échelonner sur toute la seconde moitié du Ier millénaire. Les transformations phonétiques avaient eu lieu bien auparavant, entre le Ier et le IIIe siècles, période au cours de laquelle la syntaxe est restée encore stable.

Atteint par les mêmes évolutions phonétiques que le nom, le verbe voit ses formes flexionnelles se rapprocher, dans le code oral, jusqu'à la confusion. D'un autre côté, d'autres accidents phonétiques entraînent des confusions entre le futur et le parfait latins : comme le *b* se prononce [v], le futur *amabit* « il aimera » se confond avec le parfait *amavit* « il aima ». Cela conduit à la création d'un futur analytique formé de *habere* + *infinitif* qui signifiait au début « avoir besoin de » ou

BDD-A3335 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:46 UTC)

« devoir » ou bien « avoir l'intention de ». Dans le système verbal du latin populaire, le futur simple devient de plus en plus rare et il est souvent suppléé par des périphrases verbales du type : *debere / volere* + infinitif. Les futurs classiques *canta-bo* « je chanterai », *leg-a-m* « je lirai » sont remplacés par une périphrase : (lat. clas.) *cantar habeo* > *cantaraio* > je chanterai ; (lat. clas.) *legere habeo* > (lat. vulg.) *legeraio* > (fr. m.) *je lirai.*

A la suite de l'amuïssement de [v] et de la transformation du [i] bref en [e], la deuxième personne de l'imparfait du subjonctif *canta-re-s* se confond dans la prononciation avec la deuxième personne du futur antérieur *cantav-eri-s* et avec la deuxième personne du subjonctif *canta-re*-s.

La création du conditionnel que le latin classique ne connaissait pas a lieu à la même époque que la création des formes périphrastiques. Ainsi voit-on le latin tardif créer une forme *cantare habebam* « j'avais à chanter » qui a donné le conditionnel présent *je chanterais*.

Marques du langage affectif, les formes de la négation ont été enrichies avec des termes désignant des objets très petits ou sans valeur. Ainsi le latin vulgaire voit-il apparaître des formes comme : *mica* > (anc. fr.) *mie, gutta* > (anc. fr.) *goutte, punctum* > (anc. fr.) *point, pedem* > (anc. fr.) *pas,* qui ont nuancé les possibilités d'expression de la négation.

Dans le vocabulaire, bien des changements de forme trouvent leur origine dans les changements phonétiques : (lat. class.) *antecessor* > (lat. vulg.) *ancessor* ; (lat. class.) *directum* > (lat. vulg.) *drictum.* Certains adjectifs numéraux, vulnérables à cause de la rapidité avec laquelle on devait les prononcer quand on faisait des calculs, apparaissent sous des formes contractées, qui annoncent celles du français actuel : *vingiti* > *vinti* (anc. fr. > *vint*), *quadraginta* > *quaranta* (anc. fr. > *carante*).

Le changement de sens est un processus assez fréquent. *Rogare* signifiait « demander », mais il commence à être employé avec le sens de « commander » ; *inde* (« de là-bas », « ailleurs ») est déjà utilisé comme le préfixe français *en* qui en dérive : *inde minare* > (anc. fr. *en mener* > (fr. m.) *emmener* ; *mittere* (« envoyer ») est employé avec le sens de *mettre* (« placer »).

Marque de l'enrichissement lexical, la dérivation s'avère être un procédé très productif. Les suffixes *–osus*, *-osa*, par exemple, ont donné naissance à un bon nombre d'adjectifs terminés en *–os*, *-ose*, ce qui en français moderne équivaut à *–eux*, *-euse*.

Mais à côté de ces procédés d'enrichissement lexical il y a eu beaucoup de mots qui ont été assimilés tels quels par le latin : *alauda* > *alouette, beccus* > *bec, bracae* > *braies* (« pantalon »), *brisare* > « fouler le raisin aux pieds», *cambiare* > *échanger* (« troquer »), *carrus* > *char, cumba* > *combe* (« vallée »).

Le latin populaire était aussi caractérisé par l'emploi très fréquent des diminutifs qui s'avèrent être très productifs dans la langue qui est en train de se former : (lat. class.) *agnus* > (lat. vulg.) *agnellus* > (fr. m.) *agneau,* (lat. class.) *genus* > (lat. vulg.) *genunculus* > (fr. m.) *genou,* (lat. class.) *sol,* (lat. vulg.) *soliculum* > (fr. m.) *soleil.*

Parallèlement, la langue voit apparaître une série d'adverbes formés par cumul de prépositions : *in sumul* > *ensemble, ab ante* > *avant, de ex* > *dès*.

Comme on peut bien l'observer, à la fin du Ve siècle, après la chute de l'Empire romain, le latin vulgaire n'était déjà plus du vrai latin. Mais ce n'est qu'après 300 ans que les ainsi-dites « langues romanes » acquièrent une physionomie propre. La preuve, en France, que le latin n'était plus reconnaissable c'est qu'en 813 le Concile de Tours allait recommander aux prêtres de dire leurs homélies in *rusticam romanam linguam*.

BDD-A3335 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:46 UTC)

Conclusions

La conquête romaine se fait en deux étapes. La romanisation linguistique de la Gaule n'est pas imposée par la force. Une longue période de bilinguisme conduit à l'osmose des deux idiomes en contact d'où il résulte le gallo-roman. Le latin des conquérants n'est plus déjà, depuis longtemps, le latin classique de Rome. L'affaiblissement des règles du latin classique se fait par l'ignorance de ceux qui l'emploient et par la perte des traditions dans un Empire aux dimensions considérables.

Cette langue commune supra locale, ayant à la base des éléments communs à plusieurs dialectes est la « koinè coloniale latine » de la Gaule romaine. Au cours des siècles elle a subi deux changements majeurs (dont le second est la conséquence du premier) avec des répercussions importantes sur tout son système: 1) les changements phonétiques, 2) la tendance vers l'analycité. Le premier entraîne la chute du système flexionnel nominal et verbal, un déplacement d'accent au niveau des mots et le second, la modification du système comparatif, la multiplication et l'emploi plus courant des prépositions, l'apparition des articles défini et indéfini, l'apparition des formes flexionnelles verbales de type analytique, etc. Le vocabulaire enregistre des changements de sens et s'enrichit à la suite de la création de nouveaux mots par des procédés dérivationnels, à l'aide des suffixes et des préfixes. Bref, à la fin du Ve siècle, après la chute de l'Empire romain, le latin vulgaire en Gaule, comme ailleurs, n'était plus du vrai latin.

NOTES

[1] Il s'agit de l'empereur romain Marcus Aurelius Antonius surnommé Bassianus (211-217), fils de Septime Sévère dont le règne fut marqué par la *Constitution antonine* ou *Edit de Caracalla* (212) qui étendait à tout l'Empire le droit de cité romain.

[2] Ce processus reste valable pour la moitié Nord de la Gaule car dans la région narbonnaise, soumise beaucoup avant, et ayant une population romaine plus nombreuse, le gaulois a été remplacé beaucoup plus vite.

[3] Cerquilini, B., *Naissance du français*, P.U.F. (« Que sais-je ? »), Paris, 1991, pp. 35-36.

[4] Mihăescu, H.,"La langue latine dans le sud-est de l'Europe", in *Cercetări de lingvistică*, Editura Academiei Republicii Socialiste România, Bucureşti – Paris, Société d'Éditions „Les Belles lettres", Anul XXV 1/1980, pp. 27-36.

[5] Gheţie, I., "Datarea fenomenelor lingvistice între arbitrar şi fantezie", în *Studii si cercetări lingvistice*, Editura Academiei Române, Bucureşti, XLIV, 3/1993, pp. 217-220.

[6] Condeescu, N.-N., *Traité d'histoire de la langue française*, E.D.P., Bucureşti, 1973, p.

[7] Walter, H., *L'aventure des langues en Occident*, Editions, Robert Lafont, S.A., Paris, 1994, p. 121.

BIBLIOGRAPHIE MINIMALE

Cerquilini, B. (1991). *Naissance du français*, Paris, P.U.F.

Dima, S. (2002). *L'histoire des Français et de leur langue*, Iaşi, Ars Longa.

Gheţie, I. (1993). "Datarea fenomenelor lingvistice între arbitrar şi fantezie", în *Studii si cercetări lingvistice*, Editura Academiei Române, Bucureşti, XLIV, 3.

Mihăescu, H. (1980). "La langue latine dans le sud-est de l'Europe", in *Cercetări de lingvistică*, Editura Academiei Republicii Socialiste România, Bucureşti – Paris, Société d'Éditions "Les Belles lettres", Anul XXV 1.

Walter, H. (1994). *L'aventure des langues en Occident*, Paris, Editions, Robert Lafont, S.A..

BDD-A3335 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:46 UTC)

REZUMAT

Aspectul koiné colonial al latinei din Galia romană

Limba colonială latină vorbită în Galia romană, Koiné, limbă supralocală, având la bază elementele comune din dialectele sale, era utilizată ca mijloc de comunicare între locutori ai mai multor dialecte şi graiuri diferite. Articolul prezintă cauzele istorice si politice care au stat la baza fenomenelor lingvistice discutate, caracteristicile acestei etape lingvistice a romanizării Galiei precum şi transformările suferite de limba latină a acelor timpuri în această regiune a Imperiului roman. Metoda comparatistă permite trecerea în revistă a acestor trăsături idiomatice ale latinei coloniale (koiné), dar se dovedeşte mai puţin eficientă în ceea ce priveşte datarea strictă a fenomenelor care fac obiectul cercetării.

Cuvinte cheie: *galo-romana, istoria limbii franceze, evoluţii fonetice, modificări morfo-sintactice.*

BDD-A3335 © 2011 Editura Europlus
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.34 (2026-11-14 00:05:46 UTC)